L'avis du CESE sur le fait religieux dans l'entreprise au cœur de l'actualité politique

Date
Publié le 14/11/2016
Description

La Ministre du travail Myriam El Khomri a présenté le 7 novembre le Guide du fait religieux dans l'entreprise, visant à répondre aux interrogations des salariés et des employeurs face à la pratique religieuse dans le monde du travail. Ce document se nourrit de l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur le fait religieux au sein de l'entreprise, présenté en novembre 2013 par la section du travail et de l'emploi, alors présidée par Mme Françoise Geng. Afin de cerner la réalité du fait religieux dans l'entreprise, l'avis du CESE soumettait au gouvernement des recommandations pour faciliter l'accès aux règles de droit en vigueur et promouvoir les bonnes pratiques grâce à l'implication des acteurs de l'entreprise. Le guide du fait religieux constitue ainsi un document qui répond aujourd'hui aux attentes des organisations syndicales et patronales désireuses d'obtenir « des réponses opérationnelles », a rappelé la ministre du travail. « La diversité de notre environnement humain et relationnel est aujourd'hui sans précédent, et constitue une marque d'ouverture et une source d'enrichissement culturel. La vocation de notre section et du CESE dans son ensemble est d'éclairer le législateur et de nourrir le débat citoyen, aussi nous nous réjouissons de constater que nos préconisations soient reprises et impactent les positions de nos politiques », souligne la présidente de la section du travail et de l'emploi, Sylvie Brunet.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024